

Date de création : 29/04/20  
Date de Mise à Jour : 29/07/24  
Version v23.0

# Barèmes spécifiques Oléagineux (Huile et Acidité) - Correction Prix


## Objectif

Détermination d'un **prix définitif**, avec prise en compte des résultats d'analyse d'**huile** (Colza, Tournesol) et d'**acidité** (Spécifique Tournesol).

Nous n'aborderons ici que les barèmes correction prix sur vente, bien que les oléagineux sont également concernés par des [barèmes de correction Poids](#).

## Recommandations

Toute création et déclaration de barème doit **subir un test approfondi** avant d'être utilisé en production à grande échelle. En effet, le calcul des pièces et les montants des bordereaux/factures futurs, en découlent. Pour fonctionner chaque barème doit ensuite être rattaché soit au niveau groupe(s) soit au niveau article(s) concernés.

Pour accéder à la création d'un barème : [Table de référence -> Barème](#)  
-> Bouton ajout 

## Barèmes Correction Prix

Les barèmes *Huile et Acidité* sont **appliqués à la Vente** sur des [Factures Vente Céréale définitives](#). Ils génèrent des Bonifications/Réfections en fonction de la **qualité de la graine oléagineuse**.

## Identification

The screenshot shows a form titled 'IDENTIFICATION'. It has several input fields: 'Intitulé' (with a blue border), 'Symbole', 'Type Barème' (a dropdown menu), and 'Activités' (with radio buttons for 'CEREALE' and 'APPRO'). Below these is a field for 'Intitulé pour édition'.

- **Intitulé**  
Intitulé du Barème.
- **Symbole**  
Code interne, ne pouvant pas dépasser 10 caractères.
- **Activité**  
Sélectionner l'activité **Céréale**.
- **Type Barème**  
Sélectionner **Barème correction prix** : barème utilisé pour calculer des bonifications/réfections financières sur les facturations Ventes.

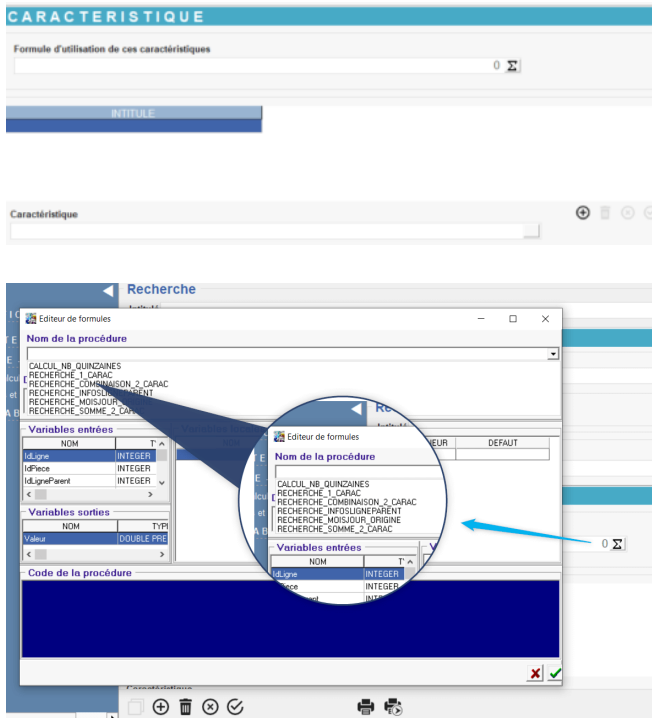
L'activité *Céréale* doit impérativement être cochée avant de choisir le type de barème, sinon le menu déroulant est vide.

- **Intitulé pour édition**  
Intitulé utilisé sur les documents où figure la caractéristique.

## Caractéristique

Objectif : La formule caractéristique sert à déterminer si les différents paramètres sont remplis pour la prise en compte de la caractéristique lors de l'application du barème (Exemple : Valeur mini, Valeur maxi, Tiers, Type Tiers, Type base prix ....).

- **Formule d'utilisation de ces caractéristiques**  
Choix de la formule, dans la liste présente, indiquant la caractéristique ou une



combinaison de caractéristiques, ainsi que les variables associées, utilisées comme échelle par le barème.

- Cliquer sur le bouton  $\Sigma$  du champ *Formule d'utilisation de ces caractéristiques* pour atteindre la fenêtre *Editeur de formule*,
- Dans le champ *Nom de la Procédure*, cliquer sur la flèche noire pour afficher les formules proposées (voir ci-dessous),
- Sélectionner la formule **Recherche\_1\_Carac** et valider.
- Cliquer de nouveau sur le bouton  $\Sigma$  du champ *Formule d'utilisation de ces caractéristiques* pour atteindre les variables de la formule et saisir les valeurs à associer (voir ci-dessous)

**Valider chaque valeur saisie par touche ENTREE ou cliquer sur le champ suivant vide afin de bien enregistrer les valeurs.**

- **Caractéristique**

Cliquer sur le bouton ajout  $\oplus$  et sélectionner la caractéristique concernée (Acidité ou Huile selon le barème créé).

Les formules de procédures permettent de **définir le cadre du barème et ses conditions générales d'utilisation** (Une seconde formule sera utilisée plus loin pour définir le mode de calcul exact des valeurs par pallier) :

- **Code\_Carac**

ID de la caractéristique : 2009 pour l'Huile ou 2010 pour l'Acidité

- **Seuil\_Min\_Echelle**

Echelle mini de la caractéristique pour le calcul des valeurs : toute échelle inférieure à cette échelle sera ramenée à cette échelle pour le calcul des valeurs.

- **Seuil\_Max\_Echelle**

Echelle maxi de la caractéristique pour le calcul des valeurs : toute échelle

Editeur de formules

### Nom de la procédure

RECHERCHE\_1\_CARAC

### Description

\$\$ANALYS\$\$

### Variables locales

NOM	DEFAULT	VALEUR
Code_Carac	0	
Seuil_Min_Carac	0	
Seuil_Max_Carac	100	
Appliquer_Decalage_Apres_Seuls	0	
Recherche_Si_Frais_Calcule	0	
Utilisation_ValeurOffset	1	
Id_Types_Bases_Prix	*	
Id_Types_Tiers	*	
Id_Tiers	*	
Recherche_Sur_Date_Souscr_Crite	0	
Date_Debut_Souscr_Crite	"	
Date_Fin_Souscr_Crite	"	

supérieure à cette échelle sera ramenée à cette échelle pour le calcul des valeurs.

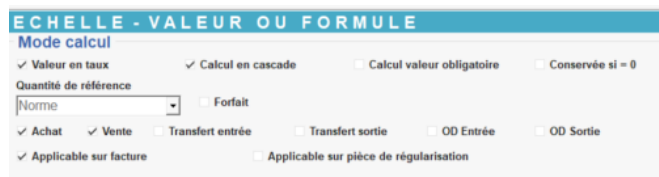
- **Utilisation\_Valeur\_Offset**  
Paramétrer **0** dans le barème à la **VENTE**, appliqué pour la facturation client.
- **Appliquer\_Decalage\_Apres\_Seuil**  
Paramétrage pour appliquer un décalage, après le seuil, des échelles, paramétrable lors de l'affectation d'un barème à un contrat : 0 = faux / 1= vrai.
- **Recherche\_Si\_Frais\_Calculé**  
Variable à renseigner dans le barème servant à la facturation des frais divers. (Ex frais de séchage, stockage, manutention, etc...). Ici laisser la valeur = faux, mise par défaut.
- **ID\_Types\_Base\_Prix**
  - \* : Tous les Types Base Prix autorisés
  - Deux solutions s'offrent à vous sinon, soit en exclusion, soit en addition.
    - **En exclusion** mettre **\*-ID** correspondant à la base prix à exclure - **ID** de la seconde etc.
    - **En addition** mettre directement les **ID** des bases prix voulues **séparées par une virgule** (ex : ID1,ID2 etc...)  
(Les information des ID bases prix vous seront données dans la table des types bases prix.)
- **ID\_Types\_Tiers**  
Paramétrer les ID des types tiers pour lesquelles le barème doit fonctionner (Idem que pour les types bases prix ci-dessus, les informations relatives aux ID se trouve dans la table types tiers).
- **ID\_Tiers**  
Paramétrer les ID des tiers pour lesquelles le barème doit fonctionner (Idem que pour les types bases prix ci-dessus, les informations relatives aux ID se trouve dans la table types tiers).

## Echelle - Valeur ou Formule

**Objectif** : La formule Barème sert à **déterminer la valeur** de Réfaction/Bonification par pallier, en fonction des échelles de caractéristique.

### **Paramètres liés au MODE DE CALCUL du barème :**

- **Valeur en taux**  
A décocher dans ce cas. Toute valeur saisie dans le champ *Valeur* est alors multipliée par la quantité de la ligne.
- **Calcul en cascade**  
Ce champ a de l'intérêt dans le cas où plusieurs barèmes s'appliquent. A décocher dans ce cas.
- **Calcul Valeur Obligatoire** (laisser *coché* dans un barème)
  - Si *coché* alors le barème fonctionnera même si le champ prix de la ligne article est à 0.
  - Si *décoché* alors pas de calcul si le champ prix de la ligne est à 0. (*déconseillé*)
- **Conservé si = 0** (Par sécurité laisser *coché*)
  - Si *coché* alors la ligne de calcul du barème avec résultat = 0 est stockée dans la pièce.
  - Si *décoché* alors la ligne de calcul du barème avec résultat = 0 est ignorée. (*déconseillé*)
- **Quantité de référence**
  - Brute : chargement + véhicule.
  - Nette : chargement seul (brut - Tare).
  - Norme : chargement ramené aux normes. *Pour ce type de barème, la quantité aux normes sera privilégiée.*
- **Forfait**  
A décocher dans ce cas.
  - Si *décoché* la valeur est multipliée



par la quantité de la ligne.

- **Achat / Vente / Transfert Entrée / Transfert Sortie / OD Entrée / OD Sortie**
  - Cocher le ou les types d'Opération(s) (mouvements) pour lesquelles le barème est utilisé. Ici le barème est essentiellement applicable à **la Vente**.
- **Applicable sur Facture**

A cocher noir (grisé inutilisé) : la valeur de réfaction est alors applicable sur factures Achat (Facture et Avoir) et/ou Vente (Facture et Avoir) en fonction du type d'opération.
- **Applicable sur pièce de régularisation**
  - Si *coché noir* (grisé inutilisé) la valeur de bonification/réfaction est applicable sur la pièce de compléments de Prix.

## Echelles et Valeurs : (Collection)

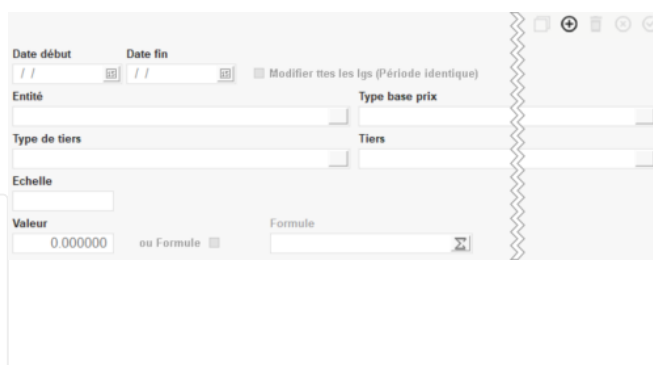
- Utiliser les boutons ajout, duplication, validation, annulation, suppression.
- VALIDER impérativement la ligne de collection avant de créer une Nouvelle ligne.

Ne jamais remplacer les valeurs de calculs existantes si elles ont été utilisées dans des pièces,  
Dans ce cas, pour les lignes existantes, paramétrer une **date de fin pour les valeurs en cours** et créer des nouvelles lignes de valeurs **démarrant au lendemain de la date de fin précédente**.

- **Date début / Fin**

date début/fin de validité des échelles/valeurs ou formules paramétrées dans la ligne.

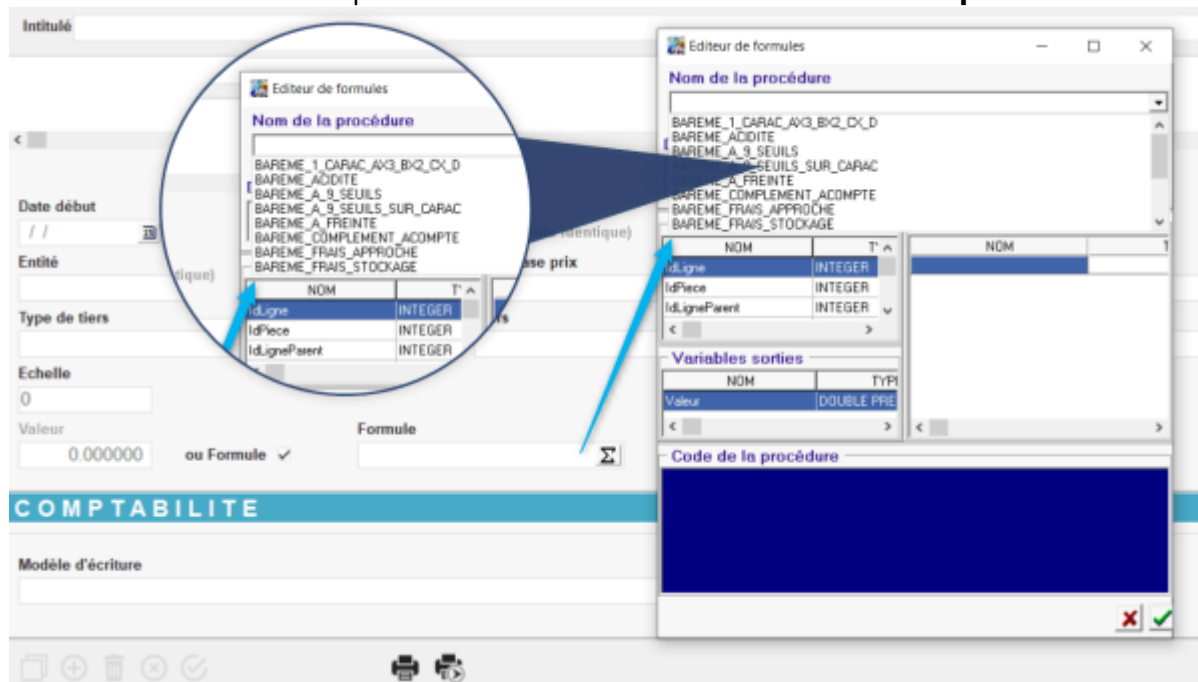
Il s'agit ici de la **Date Pièce** de la **Facture Vente Céréale** pour les barèmes Correction prix



- **Modifier ttes les lgs (Période identique)**  
Non concerné par ces barèmes
- **Entité / Type Base Prix / Type de Tiers / Tiers**  
Renseigner (si nécessaire) pour réduire le champ d'application du barème (mono-sélection).
- **Echelle / Valeur**  
Ne rien renseigner, le barème utilise une formule.
- **ou formule**  
A cocher pour appliquer une formule.
  - Ouvrir alors l'éditeur de formule en cliquant sur le bouton  $\Sigma$
  - Sélectionner la formule nécessaire (voir ci-dessous)
  - Puis Valider.
  - Cliquer à nouveau sur le bouton  $\Sigma$  pour paramétrer les variables de la formule.

**Les échelles et valeurs du barème sont paramétrées au travers d'une formule existante.** Chaque corps de formule est prévu en fonction des spécificités de la profession.

Les formules de barèmes permettent de **définir le calcul du barème précisément** :



## Barème Huile

- **Bareme\_point\_huile** : Barème **correction Prix** (exclusivement réservé pour la facturation finale client) pour le calcul officiel de la boni/refac de la caractéristique Huile pour la **Vente des Colzas et Tournesols**. Chaque point d'huile au-delà de la Norme Huile, renseignée dans les variables, est rémunéré par l'acheteur au **prix d'achat x coef d'huile** renseigné.
  - **Valeur\_initiale** : renseigner **0**
  - **Norme\_Poids** : Calculé de la façon suivante :  $100 - (H + I)$ normes. La valeur en vigueur en avril 2020 (valeur à vérifier au moment de la mise en place du barème) est :  $100 - (9+2) = 89$
  - **Norme\_Huile** : Valeur officielle de la Norme pour l'oléagineux concerné. La valeur en vigueur en avril 2020 (valeur à vérifier au moment de la mise en place du barème) est : **40 pour le colza et 44 pour le Tournesol**.
  - **Coef\_Huile** : Valeur officielle du coefficient à appliquer. La valeur en vigueur en avril 2020 (valeur à vérifier au moment de la mise en place du barème) est : **1.5**
  - **Code\_Carac\_Humidite / Impureté** : Renseigner les code des caractéristiques à prendre en compte pour la formule (laisser les valeurs par défaut : **2001 et 2002**).  
*Barème fourni de base par Analys.*

Editeur de formules

Nom de la procédure  
BAREME\_POINT\_HUILE

Description  
\$\$ANALYS\$\$

Variables locales

NOM	DEFAULT	VALEUR
Valeur_Initiale	0	
Norme_Poids	0	
Norme_Huile	0	
Coef_Huile	0	
Code_Carac_Humidite	2001	
Code_Carac_Impurete	2002	

A titre informatif, la **bonification / réfaction de prix**, est calculée, à l'aide du barème Huile, de la façon suivante :

SIRET : 123654789  
 N° Collecteur : 12345  
 N° Agrément : 4321

**SARL SIGMA**  
 RUE DE LA RIVIERE  
 91540 MENNECY

**FAC. VTE CERE N° FVCS1000016**

Code Tiers	Date Pièce
100037	19/04/2020

Site
SITE 1 - 91300 EPINAY SUR ORGE

N° TVA Intracommunautaire : FR 523054005544  
 Coordonnées : PEMZEC Tél : 0607070707 E-Mail : [PEMZEC@SIGMA.FR](mailto:PEMZEC@SIGMA.FR)

Page : 1

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX	MONTANT HT	T
COLZA 1 (CAMPAGNE 2019)	68.977	TONNE	300.00	20 693.10	1
Humidité: 9.50 Impureté: 2.80 Huile: 46.30 <i>Caractéristiques réelles</i>					
<i>HUILE</i>			31.437	2 168.43	
FVCS1000015 du 19/02/20					
COLZA 1 (CAMPAGNE 2019)	-70.000	TONNE	294.00	-20 580.00	1
<b>TOTAL TONNAGE FACTURÉ</b>	<b>-1.023</b>				

Bonification liée au barème Huile

Boni/ Refac Huile = (Huile ramenée aux normes - 40) x Valeur point Huile  
 Boni/ Refac Huile = (Huile réelle x 89/[100-(H+I)réelle] - 40) x [(Prix+MBM) x 1,5%]  
 Boni/ Refac Huile = (46,3 x 89/87,7 - 40) x [300 x 1,5/100]  
 Boni/ Refac Huile = 31,437 €

**Barème Acidité**

- **Bareme\_acidité** : Exclusivement prévu pour la facturation finale des graines de tournesol (avec l'huile).  
**Barème correction Prix** pour le calcul de la bonification/réfaction de la caractéristique acidité pour la **Vente des Tournesols**.

Le barème utilise le principe Seuil - Réfaction pour calculer la valeur de réfaction liée à la caractéristique Acidité (en ajoutant les valeurs calculées pour chaque seuil).

A titre informatif, les **valeurs à renseigner**, pour appliquer la réglementation en vigueur en avril 2020 (valeurs à vérifier au moment de la mise en place du barème), sont les suivantes :  
 Valeur initiale = 0, Seuil 1 = 2, Valeur 1 =

Editeur de formules

Nom de la procédure  
 BAREME\_ACIDITE

Description  
 \$\$\$ANALYS\$\$\$

Variables locales

NOM	DEFAULT	VALEUR
Valeur_initiale	0	
Seuil1	0	
Refac1	0	
Seuil2	0	
Refac2	0	
Seuil3	0	
Refac3	0	
Seuil4	0	
Refac4	0	
Seuil5	0	
Refac5	0	

2, Seuil 2 = 3, Valeur 2 = 2,5, Seuil 3 = 5,  
Valeur 3 = 3, Seuil 4 = 7, Valeur 4 = 4.5

## Comptabilité

Dans le cas d'un **barème correction prix**, sélectionner (si nécessaire) le modèle d'écriture à appliquer et permettant de ventiler l'écriture comptable sur le compte approprié.

# Déclaration du Barème

Le barème doit ensuite être déclaré, soit dans la fiche Article, soit dans le groupe Article.

From: <https://wiki.atys.analys-informatique.com/> - **Wiki Atys**

Permanent link: [https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs\\_en\\_cours:baremes\\_specifiques\\_oleagineux-prix](https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs_en_cours:baremes_specifiques_oleagineux-prix)

Last update: **2024/07/29 08:07**

